

---

**De :** Poulin André

**Envoyé :** 12 janvier 2007 15:19

**À :** jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca

**Cc :** Denis Rouleau; Gagnon Yves; Drouin Marc

**Objet :** RE: LET Danford Lake-Demande de complément d'informations

Bonjour M.Mbaraga,

Veillez trouver ci-après nos réponses quant à votre récente demande d'info's complémentaires:

1. Le forage de l'essai de pompage est situé à environ 10 m au sud du puits F-102. Cette localisation a été choisie en raison du niveau élevé de la nappe et de la stratigraphie retrouvée à cet endroit (voir rapport de forage du F-102 à l'annexe E du Volume des annexes de l'étude d'impact), laquelle est certes équivalente à celle au lieu du puits de pompage.
2. Selon l'information recueillie, un plan des mesures d'urgence couvrant essentiellement les incendies existe pour la municipalité de Kazabazua alors que, pour la municipalité de Almeyn-et-Cawood, leur plan des mesures d'urgence est en cours d'élaboration. Lorsque ce dernier sera disponible et, avant le début des travaux de construction du lieu d'enfouissement technique, LDC verra à arrimer et à ajuster par la suite, selon les besoins, son propre plan de mesures d'urgence avec ceux de Almeyn-et-Cawood et de Kazabazua.
3. À noter qu'une copie électronique du PMU de Kazabazua est disponible sur demande

En espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous souhaite une bonne fin de semaine,

André

---

**André Poulin**, ing., Ph.D.  
Directeur Génie de l'environnement



30, rue Dufferin  
Granby (Québec) J2G 4W6

Tél.: 450.378.3322  
poste 164  
Télec.: 450.378.6281

Afin d'intégrer ce contact dans votre carnet d'adresses, [cliquez ici](#)

Note aux utilisateurs de Lotus Notes : Pour voir les pièces jointes, utiliser l'option "Copier dans nouveau mémo".

---

**De :** jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca [mailto:jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 9 janvier 2007 16:32

**À :** Poulin André

**Objet :** LET Danford Lake-Demande de complément d'informations



Bonjour Monsieur Poulin,

Nous aimerions recevoir de compléments d'informations aux réponses que vous nous avez transmises relativement aux deux points suivants :

- 1- Pour compléter l'information relative à l'essai de pompage réalisé afin de déterminer le potentiel aquifère du lieu, le promoteur doit nous indiquer la localisation du forage où l'essai a été effectué, de même que la stratigraphie retrouvée.
- 2- Pour ce qui est du plan de mesure d'urgence, il est important que l'étude du promoteur contienne un plan de mesures d'urgence préliminaire avec les éléments de sécurité civile et que le promoteur définisse davantage les éléments de son plan de mesures d'urgence en vertu plus spécifiquement des éléments de sécurité civile et qu'il s'assure d'arrimer son plan de mesures d'urgence avec ceux des municipalités avoisinantes et concernées soient Allen-et-Cawood et Kazabazua et ce, lors de la réalisation des travaux de construction du lieu et pendant la durée d'exploitation du site.

---

**De :** Poulin André

**Envoyé :** 5 décembre 2006 09:58

**À :** jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca

**Cc :** samuel.houngue@mddep.gouv.qc.ca; Denis Rouleau; Gagnon Yves

**Objet :** RE: RE : LET Danford Lake - Fonds de gestion postfermeture

Bonjour Messieurs,

Tel que mentionné dans notre réponse à la page 15, section 5.11.3, "*le coût annuel de gestion post-fermeture apparaissant dans le rapport principal était erroné*". Nous avons en effet surestimé les coûts pour effectuer les tâches qui sont décrites en dessous du tableau ci-attaché, en prévoyant notamment des fréquences et intensités trop élevées, et aussi des techniques ou méthodes de travail trop élaborées pour atteindre les objectifs visés par une gestion postfermeture efficiente et optimale. Vous pourrez constater également que notre estimation des frais d'exploitation postfermeture est dans le même ordre de grandeur que les autres LET de capacité équivalente au Québec.

Les coûts annuels du programme de suivi post-fermeture du LET sont évalués à 538 000 \$/an. Ces coûts, sont résumés au tableau suivant.

**Tableau 5.3**  
**Évaluation des coûts du programme de suivi postfermeture**

Éléments du programme de suivi postfermeture	Coûts annuels
Inspection générale des lieux	10 000 \$
Entretien du recouvrement final et du couvert végétal	54 000 \$
Entretien et réparation des actifs utiles	65 000 \$
Contrôle et surveillance des eaux de surface, des eaux souterraines et du biogaz	75 000 \$
Opération des systèmes de collecte et de traitement des eaux de lixiviation, et du biogaz	245 000 \$
Gestion du suivi postfermeture	40 000 \$
<b>Sommaire des coûts</b>	<b>489 000 \$</b>
Imprévus (10 %)	49 000 \$
<b>COÛT ANNUEL TOTAL</b>	<b>538 000 \$</b>

Les coûts présentés ci-dessus s'expliquent de la façon suivante :

- quatre inspections par année du LET et des actifs utiles par une personne qualifiée;
- l'entretien du recouvrement final et du couvert végétal comprenant la remise en place de 450 mm de couche de protection et de terre végétale de même que la reprise de l'ensemencement sur une surface totale, à chaque année, de un (1) hectare environ;
- l'entretien et la réparation des actifs comprenant la vérification de l'étanchéité des conduites du système de captage et de traitement des lixiviats (1 fois/an), de l'étanchéité des bassins de traitement des lixiviats (1 fois/3 ans), du déneigement et de l'entretien du chemin d'accès, de l'entretien des ouvrages de contrôle des eaux de surface, ainsi que de l'entretien des autres actifs utiles au suivi post-fermeture du LET;
- le contrôle et la surveillance de la qualité des lixiviats, eaux de surface, eaux souterraines et biogaz, selon un programme semblable à celui effectué au cours de la période d'exploitation du LET;
- l'opération et l'entretien des systèmes de traitement des lixiviats ( $\pm$  25 000 m<sup>3</sup>/an de lixiviat à traiter en moyenne pendant la période post-fermeture) ainsi que la collecte et l'élimination des biogaz (un montant de  $\pm$  3 % des coûts des aménagements est prévu pour cet item à chaque année);
- la gestion post-fermeture incluant la gestion administrative, la préparation d'un rapport annuel et autres dépenses;
- enfin, un montant équivalent à 10 % du coût des dépenses décrites ci-avant (soit 49 000 \$/an) est prévu pour couvrir les dépenses diverses et imprévues susceptibles de survenir au cours de la période post-fermeture du LET.

Cordialement,

André Poulin

---

**André Poulin**, ing., Ph.D.  
Directeur Génie de l'environnement



30, rue Dufferin  
Granby (Québec) J2G 4W6

Tél. : 450.378.3322  
poste 164  
Télec. : 450.378.6281

Afin d'intégrer ce contact dans votre carnet d'adresses, [cliquez ici](#)

Note aux utilisateurs de Lotus Notes : Pour voir les pièces jointes, utiliser l'option "Copier dans nouveau mémo".

---

**De :** jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca [mailto:jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 4 décembre 2006 10:10

**À :** Poulin André

**Objet :** RE : LET Danford Lake - Fonds de gestion postfermeture



Rebonjour M. Poulin,

Je viens de parler à Samuel Houngué à propos des données qu'on vient de recevoir et il veut toujours savoir pourquoi les chiffres du tableau 5.3 ont été évalués à la baisse. Justement pour ne pas perdre de temps, je lui ai demandé de communiquer avec vous directement et de m'informer du résultat.

Bonne journée.

-----Message d'origine-----

**De :** Poulin André [mailto:Andre.Poulin@teknika-hba.com]

**Envoyé :** 4 décembre 2006 09:18

**À :** Mbaraga, Jean

**Cc :** Denis Rouleau

**Objet :** TR: LET Danford Lake - Fonds de gestion postfermeture

Bonjour Monsieur Mbaraga,

Tel que convenu, voici nos estimés des coûts annuels de gestion post-fermeture..

N'hésitez pas s'il y a d'autres renseignements nécessaires. Tel que mentionné, LDC espère que nos commentaires seront acceptés d'ici Noël.

Bonne semaine,

André

---

**André Poulin**, ing., Ph.D.  
Directeur Génie de l'environnement



30, rue Dufferin  
Granby (Québec) J2G 4W6

Tél.: 450.378.3322  
poste 164  
Télec.: 450.378.6281

Afin d'intégrer ce contact dans votre carnet d'adresses, [cliquez ici](#)

Note aux utilisateurs de Lotus Notes : Pour voir les pièces jointes, utiliser l'option "Copier dans nouveau mémo".

---

**De:** jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca [mailto:jean.mbaraga@mddep.gouv.qc.ca]

**Date:** mer. 2006-11-29 11:31

**À:** Poulin André

**Cc:** samuel.houngue@mddep.gouv.qc.ca

**Objet :** LET Danford Lake - Fonds de gestion postfermeture



Bonjour M.Poulin,

Pouvez-vous donner le détail de calcul (voir tableau 5.3 de l'étude d'impact) que vous avez fait pour arriver à la contribution annuelle de 581 461\$?

Bonne journée.